Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

E.A.R.L. DE KERAMBORN – Cessation d'activité

Référence : L016337

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 6 janvier 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Cessations d'activité

E.A.R.L. DE KERAMBORN Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital social de 92 231,66 € Siège Social: Keramborn 29910 TREGUNC RCS QUIMPER 419 389 564 Dissolution Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, en date à TREGUNC du 31 octobre 2022, les associées ont décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31 octobre 2022 et sa mise en liquidation amiable. L'assemblée générale a nommé comme liquidateur : Madame Sylvie GIRARD née LE BARS, demeurant à Keramborn 29910 TREGUNC, Et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Keramborn 29910 TREGUNC, lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Quimper. Pour avis

Consulter cette annonce en ligne